

Conseil Municipal

Le lundi 6 décembre 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, MARTINAT Isabelle et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BILLON Patrice, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme NOUAT Elisabeth ayant délégué pouvoir à M. REMANJON Patrice.

Secrétaire de séance : Mme FERRIER Marie.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité. Le Maire s'appuie sur une réponse du Ministère de l'Intérieur à une question écrite n° 01623 de M. MASSON (Sénateur) pour détailler le contenu d'un compte-rendu de Conseil Municipal. Roger BOUCARD indique que le dernier compte-rendu était plus détaillé. Le Maire passe à l'ordre du jour.

CONVENTION ENTRETIEN VOIRIES COMMUNAUTAIRES AVEC LA CCTHB 2021-2023 :

Le Maire indique que la Communauté de Communes va verser POUR 2021 5 395 euros à la Commune de Menetou-Salon qui se charge de l'entretien des 5 395 mètres linéaires (fauchage et entretien) des accotements des routes communautaires.

Délibération : 19 voix pour

CONVENTION SBPA 2022 :

Proposition de convention passée avec la SBPA pour un montant de 742,05€ pour l'année 2022 (idem 2021)

Délibération : 19 voix pour

APPLICATION DES 1607 HEURES ANNUELLES AU PERSONNEL COMMUNAL :

Cette délibération est reportée au prochain conseil, une nouvelle clause est à ajouter concernant les plages horaires variables des heures d'été.

AVANCEMENT PROJETS CABINET MEDICAL ET BILAN ENERGETIQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Le chantier avance bien malgré les pénuries de matériaux, les toitures sont terminées, les fenêtres et portes sont posées et la liaison entre les deux bâtiments est effectuée.

La mise hors d'air du chantier approche.

Le démarrage des enduits est prévu lundi 13 décembre.

La livraison finale prévisionnelle est planifiée à fin avril.

Suite au bilan énergétique des bâtiments communaux effectué par le SDE 18 et présenté au dernier conseil :

La commission Patrimoine Communal s'est réunie le 24 novembre afin d'analyser ce rapport. Trois bâtiments ont été retenus pour réaliser une étude énergétique plus poussée (E.C.B.) qui sont :

École maternelle

Mille Club (bâtiment qui héberge le Carroi et le club de Tennis)

Mairie/école côté CM

Une consultation va être lancée afin de pouvoir choisir un bureau d'étude thermique.

Les études sont subventionnables si elles sont suivies de travaux de rénovation thermique (subventionnables également)

Roger Boucard demande si la question du devenir de chacun de ces bâtiments s'est posée, Pascal Gillet lui répond que cette question a été débattue en commission.

COMPTE-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention Jacky Delarge – Adjoint Ecole – Enfance Jeunesse

Le gouvernement annonce un passage au protocole de niveau 3 dans les écoles au vu de la situation sanitaire. Le niveau n'a jamais vraiment baissé sur les temps de cantine et d'accueil périscolaire, le non brassage des niveaux a toujours été respecté. Le masque en intérieur n'a jamais été abandonné, il va toutefois falloir le remettre en extérieur.

Recrutement effectué pour un poste à 20 heures/semaine sur l'accueil périscolaire et la cantine : 9 candidatures reçues, 5 candidats convoqués, 4 candidats reçus par 3 personnes de la commission du personnel. Recrutement de Madame Isabelle MOREL selon un système de grille de notation adaptée au poste de travail.

Délibération pour reconduire un poste de 2 heures/jour pour accroissement d'activité : 19 voix pour

Alerte de parents d'élèves sur le ramassage par le bus du collège au lieu-dit Derrière la Forêt : pas d'abri de bus, pas de lumière, les enfants sont sur le bord de la route dans le noir. Le Maire va faire un courrier à la région pour demander la mise en place d'un arrêt de bus conforme.

Remarque d'une personne âgée lors de la distribution des colis des aînés : certains des poteaux plantés pour la fibre sont penchés. La commission voirie va faire le tour des poteaux pour relever ceux non conformes et le remonter à Berry numérique.

Intervention Pascal Gillet, Adjoint Projets et prospectives

L'appel à projets pour l'étang a été refusé par l'ADEME, officiellement il manquait un RIB et un KBIS, officieusement, ils ont préféré se tourner vers le TPE/PME

Commission pour la revitalisation du centre bourg réunie le 23 novembre avec 4 ateliers de travail. La poursuite des travaux de ces ateliers est programmée au 13 décembre à 18h30.

Intervention Patricia Cros, Adjointe Développement touristique

Projet plantons le décor : le paillage est arrivé et les arbres et arbustes seront récupérés vendredi 10 décembre mais seront mis en jauge pour être plantés au bon moment.

Intervention Patrice Remanjon, délégué Voirie et Réseaux divers - Matériel

Suite aux inondations, le curage des fossés et des interventions ont été réalisés pour rediriger l'eau aux endroits suivants : Dionet, route des Moraits, à l'ancienne station d'épuration, aux Thébaults, et sur la route secondaire des Aix d'Angillon via Davet.

Une subvention de 40 % est accordée par l'Etat (D.E.T.R.) pour les travaux à entreprendre suite aux inondations.

Intervention de Nicole Bardelot, Adjointe Finances - Budgets :

Délibération pour transférer 22000 € du chapitre 23 au chapitre 21 dans le cadre d'un rééquilibrage de comptes : 19 voix pour (absence de Stéphanie Jacquet)

Le Fonds départemental de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de mutation (TADÉM) – année 2021 a alloué une dotation de 27 449.98 € à la Commune.

AFFAIRES DIVERSES

Intervention de Pierre Fouchet :

Délibération pour accorder une subvention de 136 € à l'école pour l'achat de livres pour Noël : 18 voix pour (absence de Stéphanie JACQUET).

Délibération sur le versement d'une indemnité de 110€ au régisseur de la police municipale : 18 voix pour (absence de Stéphanie JACQUET).

Chemin communal de Tasnières : la proposition du propriétaire des lieux pour dévier le chemin de ses bâtiments n'était pas bonne, elle a donc été revue pour création d'une servitude qui permettra de les éviter. Cette servitude permettra de desservir un champ situé derrière les bâtiments et de rejoindre le chemin rural déjà existant. Elle devra faire 5 mètres de large et permettre à des véhicules agricoles de circuler. Délibération : 18 voix pour (absence de Stéphanie JACQUET).

Vœux 2022 : pour le moment, ils sont maintenus, le Maire demande aux conseillers qui le peuvent de participer aux vœux des autres communes de la communauté de communes (sauf à la date prévue pour les nôtres), le Maire va envoyer la liste à Marie qui va réaliser un « Doodle » ce qui facilitera l'inscription de tous.

Interventions diverses :

Bernadette VILLAIN fait part au Conseil Municipal qu'elle a eu de très bons échos des prestations réalisées pour les aînés, aussi bien le repas et ses animations que les colis, les conseillers signalent néanmoins que les sacs servant aux colis ne sont pas assez solides et que quelques bouteilles ont été cassées lors de la livraison.

Aurélien LECLERC informe le Conseil Municipal que l'Union Viticole regrette que personne de la Mairie ne soit venu à la présentation de leur arbre faite dans le cadre de la semaine de l'environnement. Réponse lui est faite que la Mairie a été prévenue trop tardivement. Néanmoins les employés communaux ont creusé le trou nécessaire à la plantation malgré un emploi du temps chargé programmé depuis plusieurs semaines.

Séance levée à 21h00.